République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira de Béjaia
Faculté des Sciences Exactes
Département d'Informatique

Procès Verbal de la réunion de l'Equipe de Formation du Département en date du 10 Mai 2017

L'an deux mille dix sept et le dix du mois de Mai à quatorze heures s'est tenue la réunion de l'Equipe de Formation du Département d'Informatique. L'ordre du jour était :

I. Soutenances pour les projets de fin de cycle Licence;
II. Dates des examens, des soutenances de PFC, de remise des notes au département, et des délibérations;
III. Divers

I. Soutenances pour les projets de fin de cycle Licence

L'Equipe de Formation du département a étudié la nécessité ou non d'organiser des soutenances de fin de cycle pour les étudiants de la troisième année licence. Après avoir longuement discuté sur le sujet, en tenant compte des conditions matérielles et humaines nécessaires pour leurs organisations, et du fait que la majorité des étudiants qui ont participé au sondage organisé à cet effet sont favorables, l'Equipe de Formation a décidé de maintenir les soutenances pour cette année. Ainsi, tout groupe d'étudiants de la troisième année licence est tenu de présenter leur projet de fin de cycle devant un jury de soutenance qui sera désigné par l'Equipe de Formation du département.

II. Dates des examens, des soutenances de PFC, de remise des notes au département, et des délibérations

En vue du bon déroulement des activités pédagogiques de fin d'année, l'Equipe de Formation du département a établi un planning à suivre et appelle toutes les composantes du département (enseignants et étudiants) à le respecter et à collaborer pour son application dans de bonnes conditions. Ainsi, les dates d'arrêt de cours (TD et TP), des examens, des soutenances de PFC, de remise des notes au département, et des délibérations session juin sont données comme suit:

1. **Arrêt des cours :** Jeudi 01 Juin 2017
2. **Arrêt des TD et TP :** Jeudi 08 Juin 2017

3. **Examens :**
   3.1 Licence 2 et Master 1 :
   Interrogations : Toutes les interrogations doivent être faites avant le Jeudi 08 Juin 2017
   Examens du semestre « 2 » de l'année : du Samedi 10 Juin au Jeudi 22 Juin 2017
   Rattrapage des semestres « 1 et 2 » : Septembre 2017

3.2 **Licence 3 :**

Interrogations : Toutes les interrogations doivent être faites avant le Jeudi 01 Juin 2017
Examens du semestre « 2 » de l'année : du Jeudi 08 Juin au Samedi 17 Juin 2017
Rattrapage des semestres « 1 et 2 » : Septembre 2017

4. **Soutenances des PFC (3e année Licence et Master 2):** les dates de dépôt des rapports de soutenabilité et des mémoires ainsi que des dates de soutenances ont été arrêtées comme suit :
   - 4.1 **Dépôt des rapports de soutenabilité (Licence et Master):** Au plus tard Dimanche 11 Juin 2017 à 16h00
   - 4.2 **Dépôt des mémoires :**
     Pour Licence 3: Au plus tard Jeudi 15 Juin 2017 à 16h00 (le nombre d'exemplaires doit être égal au nombre des membres de jury)
     Pour Master 2: Au plus tard Lundi 19 Juin 2017 à 16h00 (le nombre d'exemplaires doit être égal au nombre des membres de jury)
   - 4.3 **Soutenances :**
     Pour Licence 3: Les soutenances auront lieu le 20, 21 et 22 Juin 2017
     Pour Master 2: Les soutenances auront lieu du 24 Juin au 01 Juillet 2017 (sans les jours de l'Aid)

NB : - Tous les dépôts doivent se faire au secrétariat du département.
- Le spécimen du rapport de soutenabilité est disponible au niveau du secrétariat.
- Après le dépôt des mémoires, les étudiants concernés doivent veiller à ce que chacun des membres de jury reçoit son exemplaire à temps.

5. **Remise des notes à l'administration du département:**

Pour le bon déroulement du processus de saisie des notes et le respect des dates de délibérations, il est demandé à chaque enseignant de remettre au département les notes **(Interro+TP+Examen)** de son module (ses modules) **au plus tard 05 jours** après le déroulement de son (chaque) examen.

6. **Délibérations :**

- Les délibérations auront lieu du 02 au 04 Juillet 2017.
- Affichage des PV de délibération le 06 Juillet 2017.
- Tout recours (par des étudiants) doit être fait par écrit et déposé au secrétariat du département au plus tard le 10 Juillet 2017. Tout recours déposé après cette date sera considéré irrecevable.
- La remise des PV à la Faculté aura lieu le 13 Juillet 2017.

III. Divers

III.1 Sortie en entreprise pour les étudiants en Master 2:

L'Equipe de Formation du département a examiné la possibilité d'organiser une sortie en entreprise pour les étudiants en Master 2, sachant qu'une démarche a été déjà entamée au près de l'entreprise CEVITAL de Béjaia. L'Equipe de Formation encourage ce type d'activité qui ne peut être que bénéfique et complémentaire pour la formation de nos étudiants.

La séance fut levée à 16h10.

Le Chef du Département
Dr K. AMROUN

Le responsable de la filière Informatique
Dr H. SLIMANI